

Veillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
 - Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.
- Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.



Zithromax[®] 250mg

comprimé pelliculé

- La substance active est :
Dihydrate d'azithromycine.....262,05 mg
quantité correspondant à azithromycine.....250,00 mg
Pour un comprimé

- Les autres composants sont l'amidon prégélatinisé, l'hydrogénophosphate de calcium anhydre, la croscarmellose sodique, le stéarate de magnésium, le laurylsulfate de sodium.

Pelliculage : OPADRY blanc II (Y-30-18037) : lactose, hypromellose, dioxyde de titane (E171) et triacétine.

Titulaire

Pfizer Holding France
23-25, Av. du Dr. Lannelongue
75014 Paris
Tel : 01.58.07.34.40

Fabricant

Pfizer Italia S.r.l.
Latina - Italie

1. QU'EST-CE QUE ZITHROMAX 250 mg, comprimé pelliculé ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

Comprimé pelliculé ; boîte de 6 comprimés.

Ce médicament est un antibiotique antibactérien de la famille des macrolides.

Il est indiqué dans le traitement de certaines infections bactériennes à germes sensibles.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS NECESSAIRES AVANT DE PRENDRE ZITHROMAX 250 mg, comprimé pelliculé ?

Ne pas prendre ZITHROMAX 250 mg, comprimé pelliculé :

- si vous êtes allergique à ce médicament ou à tout autre macrolide,
- en cas d'association avec la dihydroergotamine et l'ergotamine (médicaments antimigraineux),
- en cas d'association avec le cisapride (médicament anti-reflux).

Ce médicament NE DOIT GÉNÉRALEMENT PAS ÊTRE UTILISÉ :

- en cas d'association avec la bromocriptine (médicament contre la montée de lait, contre la maladie de Parkinson), la cabergoline (médicament contre l'hyperfonctionnement d'une glande), et le pergolide (médicament indiqué dans le traitement de la maladie de Parkinson) (cf. "Prise ou utilisation d'autres médicaments").

Prendre des précautions particulières avec ZITHROMAX 250 mg, comprimé pelliculé :

Comme avec d'autres médicaments de cette famille d'antibiotiques, de rares manifestations allergiques graves ont été rapportées ; aussi, toute réaction allergique (éruption cutanée, démangeaisons...) en cours de traitement doit être signalée immédiatement à un médecin.

En raison de la présence de lactose, ce médicament ne doit pas être utilisé en cas de galactosémie, de syndrome de malabsorption du glucose et du galactose ou de déficit en lactase (maladies métaboliques rares).

Avant de prendre ce traitement, prévenez votre médecin si à l'occasion d'un traitement antibiotique antérieur vous avez présenté une urticaire ou autres éruptions cutanées, démangeaison, œdème de Quincke (brusque gonflement du visage et du cou d'origine allergique).

Prévenez votre médecin en cas de :

- maladie rénale,
- maladie du foie sévère.

Grossesse/Allaitement

Il est préférable de ne pas utiliser ce médicament pendant les trois premiers mois de la grossesse. A partir du début du 4^{ème} mois de la grossesse, ce médicament ne sera utilisé que sur les conseils de votre médecin.

Si vous découvrez que vous êtes enceinte pendant le traitement, consultez votre médecin car lui seul peut juger de la nécessité de le poursuivre.

Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Liste des excipients à effet notoire :

Lactose

Prise ou utilisation avec d'autres médicaments :

Ce médicament est contre-indiqué en association avec la dihydroergotamine, l'ergotamine et le cisapride (cf. « Ne pas prendre ZITHROMAX 250 mg, comprimé pelliculé »).

Afin d'éviter d'éventuelles interactions entre plusieurs médicaments, et notamment la bromocriptine (médicament contre la montée de lait, contre la maladie de Parkinson), la cabergoline (médicament contre l'hyperfonctionnement d'une glande), le pergolide (médicament indiqué dans le traitement de la maladie de Parkinson), il faut signaler systématiquement tout autre traitement en cours à votre médecin ou à votre pharmacien.

3. COMMENT PRENDRE ZITHROMAX 250 mg, comprimé pelliculé ?

Ce médicament vous a été personnellement prescrit dans une situation précise :

- il ne peut être adapté à un autre cas ;
- ne pas le réutiliser sans avis médical ;
- ne pas le conseiller à une autre personne.

Posologie

A titre indicatif, la posologie usuelle est, chez l'adulte :

- pour le traitement de certaines angines et des infections bucco-dentaires : 2 comprimés en une seule prise par jour pendant 3 jours ;
- pour le traitement des bronchites : 2 comprimés en une seule prise le 1er jour, puis 1 comprimé par jour les 4 jours suivants.

Se conformer strictement à l'ordonnance de votre médecin.

Si vous avez l'impression que l'effet de **ZITHROMAX 250 mg, comprimé pelliculé** est trop fort ou trop faible, consultez votre médecin ou votre pharmacien.

Mode d'administration

Les comprimés peuvent être pris pendant ou en dehors des repas, en une seule prise par jour.

Durée du traitement

La durée du traitement est de :

- 3 jours pour le traitement de certaines angines et des infections bucco-dentaires,
- 5 jours pour le traitement des bronchites.

Pour être efficace, cet antibiotique doit être utilisé régulièrement aux doses prescrites, et aussi longtemps que votre médecin vous l'aura conseillé.

La disparition de la fièvre, ou de tout autre symptôme, ne signifie pas que vous êtes complètement guéri.

L'éventuelle impression de fatigue, n'est pas due au traitement antibiotique mais à l'infection elle-même. Le fait de réduire ou de suspendre votre traitement serait sans effet sur cette impression et retarderait votre guérison.

Si vous avez pris plus de ZITHROMAX 250 mg, comprimé pelliculé que vous n'auriez dû :

consultez immédiatement votre médecin ou votre pharmacien.

Si vous oubliez de prendre ZITHROMAX 250 mg, comprimé pelliculé :

ne prenez pas de dose double pour compenser la dose simple que vous avez oublié de prendre.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, **ZITHROMAX 250 mg, comprimé pelliculé** est susceptible d'avoir des effets indésirables :

- **Effets cutanéomuqueux et allergiques** : éruptions cutanées, photosensibilité (réaction cutanée lors d'une exposition au soleil ou aux UV), douleurs au niveau des articulations, urticaire, démangeaisons, rarement œdème de Quincke, réaction allergique généralisée. De rares cas de réactions cutanées sévères ont été rapportés.
- **Effets digestifs** : nausées, vomissements, digestion difficile, diarrhée (rarement sévère), douleurs abdominales, pancréatite (affection du pancréas). De rares cas d'inflammation de l'intestin avec diarrhée et douleurs ont été rapportés.
- **Effets hépatiques** : augmentation des enzymes du foie réversible à l'arrêt du traitement ; de rares atteintes hépatiques sévères pouvant rarement mettre en jeu la vie du patient ont été observées, sans lien certain avec la prise de ce médicament. Des cas isolés d'hépatite cholestatique (affection du foie caractérisée par de la fièvre et des douleurs) ont été rapportés.
- **Effets neurologiques** : sensations vertigineuses; rares cas de convulsions.
- **Effets sanguins** : cas isolés de taux anormalement bas des plaquettes.
- **Effets psychiatriques** : rares cas de comportement agressif, nervosité, agitation et anxiété.
- **Effets génitaux** : inflammation du vagin.
- **Effets auditifs** : rares cas de troubles de l'audition avec sifflements, bourdonnements ou surdité.
- **Effets généraux** : infections dues à certains champignons microscopiques.

Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

5. COMMENT CONSERVER ZITHROMAX 250 mg, comprimé pelliculé ?

Pas de précautions particulières de conservation.

Tenir hors de la portée et de la vue des enfants.

Ne pas utiliser après la date de péremption figurant sur la boîte.

6. CONSEILS / EDUCATION SANITAIRE

Que savoir sur les antibiotiques ?

Les antibiotiques sont efficaces pour combattre les infections dues aux bactéries. Ils ne sont pas efficaces contre les infections dues aux virus.

Aussi, votre médecin a choisi de vous prescrire cet antibiotique parce qu'il convient précisément à votre cas et à votre maladie actuelle.

Les bactéries ont la capacité de survivre ou de se reproduire malgré l'action d'un antibiotique. Ce phénomène est appelé résistance : il rend certains traitements antibiotiques inactifs.

La résistance s'accroît par l'usage abusif ou inapproprié des antibiotiques.

Vous risquez de favoriser l'apparition de bactéries résistantes et donc de retarder votre guérison ou même de rendre inactif ce médicament, si vous ne respectez pas :

- la dose à prendre,
- les moments de prise,
- et la durée de traitement.

En conséquence, pour préserver l'efficacité de ce médicament :

- 1) N'utilisez un antibiotique que lorsque votre médecin vous l'a prescrit.
- 2) Respectez strictement votre ordonnance.
- 3) Ne réutilisez pas un antibiotique sans prescription médicale même si vous pensez combattre une maladie apparemment semblable.
- 4) Ne donnez jamais votre antibiotique à une autre personne, il n'est peut-être pas adapté à sa maladie.
- 5) Une fois votre traitement terminé, rapportez à votre pharmacien toutes les boîtes entamées pour une destruction correcte et appropriée de ce médicament.

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est Mars 2006

20E4060067

